



1962 – 2012
50 ANS

Arlesheim, den 15. Sept. 1962.

Uvaahs

Union suisse pour la pédagogie curative
 et la sociothérapie anthroposophique

*Ch. F. Schumacher
 V. Pérene
 Theodor
 Hellen
 Johanna Spalinger
 H. au
 Karl Bänkli
 Denise Eckensloper
 Ruth Wernicke
 T. h*



SOMMAIRE

La pédagogie curative et la sociothérapie d'orientation anthroposophique	5
50 ans de L'Union suisse pour la pédagogie curative et la sociothérapie	9
Pourquoi proposer des expériences élémentaires en pédagogie curative ?	13
Intégration dans la séparation	15
Le logement	17
Travail et occupation dans les institutions anthroposophiques pour personnes en situation de handicap	19
Les offres en psychiatrie	21
La formation	23
Le travail artistique en sociothérapie	27
Cellule de prévention de la violence et de l'exploitation sexuelle	28
L'Union, une aide à la naissance ?	29
Description générale de l'Union	30

CHÈRE LECTRICE, CHER LECTEUR



Fêter un anniversaire ou un jubilé est toujours l'occasion d'arrêter le cours du temps pour un moment d'introspection et de réflexion. Prendre de l'âge n'est pas un mérite en soi, mais permet un regard rétrospectif sur le temps écoulé.

Notre Union s'engage depuis 50 ans pour les personnes en situation de handicap et pour les institutions qui leur offrent les meilleures conditions de vie possibles. Des pionniers, décédés pour la plupart, ont fondé cette Union ; d'autres ont poursuivi et développé cette initiative. Qu'ils soient ici tous en remerciés !

Depuis lors, un demi-siècle a apporté des changements et marqué notre culture, la société et le monde professionnel de son empreinte. Une chose demeure cependant, aussi actuelle aujourd'hui qu'il y a 50 ans : l'Union regroupe des personnes et des institutions qui puisent leur inspiration et leur envie de travailler dans l'image de l'homme exposée par Rudolf Steiner. Elles cherchent à créer, dans un premier temps pour, et, de plus en plus, avec les personnes accompagnées, des formes de vie permettant de répondre aux besoins et possibilités des personnes concernées en leur offrant une vie digne et pleine de sens.

Pour ce faire, il faut que des initiatives continuent à naître, ce qui, en général, est d'abord le fait de personnes individuelles. Dès que d'autres s'y lient, elles peuvent devenir fécondes. Ceci est une des tâches essentielles de l'Union et de la coopération entre les institutions et nos centres de formation. Ainsi nous pouvons estimer à sa juste valeur le fait que notre Union soit pour l'instant la seule en Suisse à avoir réussi à introduire il y a une bonne dizaine d'années une activité de prévention dans toutes les institutions membres.

L'avenir apportera encore des défis : la convention des Nations Unies sur les droits des personnes avec handicap et la protection des adultes rend incontournables, jusque sur le plan juridique, les grands thèmes du temps présent : autodétermination, autonomie et inclusion, qui demandent à être mis en œuvre avec conséquence. Si nous réussissons à les faire vivre, nous pourrons alors vraiment parler de l'inclusion de notre culture dans la société !

Les contributions à cette brochure sont aussi singulières que les personnes et les institutions. Toutes offrent des regards à partir de différents points de vue issus de la vie dans chaque lieu et témoignent de la diversité qui vit au sein de l'Union. Puisse une bonne étoile continuer à briller sur notre mission à la fois commune dans le fond et multiple dans les formes !

Urs Thimm
Président



Depuis 1874, la Constitution fédérale garantit à chaque enfant le droit à l'enseignement gratuit pendant la période de l'école obligatoire. Depuis lors, la majorité des enfants a fréquenté l'école publique. Une culture scolaire de qualité est un des piliers de notre société et il est nécessaire de la réinterroger

pour qu'elle le reste. C'est ce que font les écoles qui travaillent sur la base de l'anthroposophie en montrant qu'on peut faire certaines choses autrement que dans les écoles d'état. Les enfants peuvent s'y épanouir véritablement.

Dr. Beatrice Kronenberg
Directrice du Centre suisse pour la pédagogie curative et l'enseignement spécialisé

LA PÉDAGOGIE CURATIVE ET LA SOCIOTHÉRAPIE D'ORIENTATION ANTHROPOSOPHIQUE

L'individu et la société

La pédagogie curative et la sociothérapie ont une double mission : soutenir et accompagner les personnes avec handicap dans leur développement individuel et participer à instaurer des conditions de vie qui permettent leur intégration pleine et entière dans la vie sociale et sociétale. Le handicap est en effet toujours lié à des conditions personnelles et sociales. Les personnes avec handicap sont contraintes de vivre avec des limitations, par exemple sur le plan corporel, physique ou intellectuel et elles traversent leur vie avec beaucoup plus d'expérience de la résistance que les autres. On perçoit souvent chez elles qu'elles ont fait, malgré bien des limitations, et précisément du fait de ces expériences de résistance, des pas importants dans la construction et le développement de soi. La vision de l'être humain à la base de la pédagogie curative et de la sociothérapie anthroposophiques part du principe qu'un noyau inaliénable existe en chacun, expression d'une individualité intangible qui peut affronter avec succès les données des conditions de vie qui lui échoient.

Sur le plan social et sociétal, il s'agit, pour la pédagogie curative et la sociothérapie, d'aider à déconstruire les barrières érigées dans les têtes et les cœurs des hommes, barrières dont l'édification fait obstacle à une inclusion durable des personnes avec handicap dans les différents domaines de la vie sociale, communautaire et sociétale. Les personnes avec handicap sont des citoyens égaux en droits et ne veulent pas être considérées seulement comme des bénéficiaires de la compassion et de l'aide caritative. Partout où elles sont pleinement impliquées dans la vie communautaire ou sociale, il est vite évident qu'elles œuvrent de façon inestimable à la réussite du vivre ensemble. C'est ce que montre le travail communautaire dans la pédagogie curative et la sociothérapie depuis des années. La convention des Nations Unies sur les droits des personnes avec handicap souligne expressément ce droit à l'inclusion et à l'intégration.

Environnement propice au développement de l'enfant

Les tâches de la pédagogie curative commencent très tôt, dès qu'il est clair qu'un enfant nécessite une aide pour son développement. La pédagogie curative anthroposophique est une méthode dans laquelle pédagogie, médecine ainsi que différentes propositions thérapeutiques agissent en étroite coopération pour offrir à chaque enfant la meilleure aide possible. Les différents domaines de travail bénéficient d'un diagnostic interdisciplinaire qui permet un regard commun sur l'enfant et son développement ouvrant à l'action concertée de toutes les aides.

La pédagogie curative ne peut se contenter de mesures singulières, mais essaie de créer des environnements propices au développement, et dans lesquels l'activité individuelle des enfants est stimulée et encouragée. C'est cela qui permet d'atteindre des progrès durables dans le développement. Ainsi il ne s'agit pas seulement de compter sur des mesures curatives et pédagogiques individuelles, mais, de plus en plus, sur la création de conditions environnementales d'ordre spatial, temporel et social adéquates ainsi que sur l'attitude intérieure des collaborateurs dans la rencontre avec les enfants ou les jeunes.

Pour cela, la coopération avec les parents et la famille est particulièrement importante ; en dehors du fait que les parents sont ceux qui connaissent le mieux leur enfant, ce qui permet un dialogue fécond avec les collaborateurs, il est essentiel pour l'enfant que s'établisse un pont de compréhension et d'estime mutuelles entre son « chez lui » et, par exemple, son école.





Dans les premières années il est particulièrement important de stimuler les expériences corporelles chez l'enfant, de l'aider ainsi à s'approprier entièrement son corps, à développer un sentiment d'assurance intérieure et à accéder à un sentiment d'existence positif. Cela n'est pas seulement le fruit du travail fonctionnel, mais résulte de l'activité relationnelle dans la pédagogie curative, c'est-à-dire dans l'échange et le rythme d'une interaction basée sur la perception et l'action. On essaie ainsi d'aider l'enfant à approcher et apprivoiser son environnement et les multiples potentiels d'action qu'il recèle.

Outre l'action de l'éducation précoce en pédagogie curative, les différents processus thérapeutiques ont une mission importante au jardin d'enfants et à l'école, par exemple pour le développement psychomoteur, l'acquisition de la parole, la stimulation des activités sensorielles et bien d'autres domaines de développement. A côté des démarches classiques comme la physiothérapie, l'ergothérapie et la logopédie, interviennent aussi les thérapies artistiques comme la musique ou la peinture thérapeutiques.

Au cours de sa longue histoire commencée au début des années 20 du siècle dernier, la pédagogie curative anthroposophique s'est séparée de l'évolution du courant pédagogique général qui vit dans le mouvement des écoles Rudolf Steiner en Suisse. Cela n'avait pas toujours été le cas et les premières écoles Rudolf Steiner pouvaient être fréquentées par des enfants porteurs de difficultés de développement ou de handicap. On reprend conscience aujourd'hui avec plus d'acuité de ces racines communes et on cherche, dans le sens de l'inclusion, des nouveaux modes de travail permettant une fréquentation commune de l'école par les enfants avec et sans handicap.

Une vie réussie

Dans le monde professionnel anthroposophique, on appelle « sociothérapie » le travail auprès des adultes en situation de handicap. Pas tant parce qu'on estime que les personnes avec handicap aient encore besoin de thérapie, mais plutôt parce que la vie sociale et sociétale a des effets encore largement exclusifs et a besoin d'évoluer. Les personnes avec handicap veulent, autant que les autres, pouvoir vivre et mener une biographie réussie : une vie dans laquelle on puisse donner et recevoir, dans laquelle

des rencontres et des relations significatives soient rendues possibles, au même titre que la participation à la complexité de notre société.

Naturellement, nombreux sont ceux qui ont besoin pour cela de soutien, d'incitation et de protection, par exemple pour l'organisation de leur relations sociales et de leur vie quotidienne personnelle. Certaines personnes veulent vivre selon leurs intentions et leurs possibilités dans leur propre appartement avec une assistance, d'autres dans des institutions communautaires ou des communautés dans un village ou en ville.

L'élément central de la vie que représente le donner et recevoir peut être réalisé de bien des façons. L'une d'entre elles concerne le domaine du travail. Si la production de biens et de marchandises ainsi que les prestations de service répondent aux besoins d'autres hommes, fabriquer quelque chose est toujours l'expression personnelle d'aptitudes et d'intérêts, une source de joie de vivre et l'expression d'une vie active. C'est pourquoi, dans la sociothérapie, on est attentif à fabriquer des produits utiles sur le marché, convaincants par leur esthétique et fabriqués de façon à ce que les travailleurs ne perdent pas de vue le sens de leur activité.

Une vie réussie est également toujours en lien avec les évolutions culturelles et spirituelles. En chaque homme sommeille un artiste, ce dont témoignent de nombreuses peintures ou sculptures ainsi que des personnes qui font de la musique pour elles-mêmes et avec d'autres, organisent des expositions ou présentent des productions théâtrales. Une culture de la vie signifie aussi de pouvoir s'interroger sur des questions de fond comme la vie et la mort, le handicap et la compassion, la souffrance, la douleur et leur dimension spirituelle. C'est ainsi que se développent aussi la joie et l'envie de vivre que tant de personnes avec handicap apportent dans la vie sociale et qui aident à reconnaître, dans les temps difficiles ou critiques, les éléments féconds de sa propre vie.

L'évolution n'est pas une voie à sens unique

La contribution des personnes vivant avec handicap à la vie sociale est évidente. Ceux qui se destinent à embrasser un métier d'accompagnement d'enfants, de jeunes et d'adultes avec des besoins particuliers en matière d'évolution et d'aide, apprennent

particulièrement à cultiver leur propre capacité au dialogue et à comprendre leur activité comme une sorte d'agir artistique. Pour la formation des pédagogues curatifs, des éducateurs sociaux et des enseignants ou intervenants dans le domaine thérapeutique, des méthodes ont été élaborées à partir de la pédagogie curative et de la sociothérapie anthroposophiques, qui mettent en cohérence savoir théorique, agir pratique et expérience artistique. Ainsi, au-delà des techniques et procédures, on peut apprendre à développer des compétences qui ouvrent à un agir créateur, autoresponsable et en adéquation avec les situations.

Le savoir et la compétence dialogiques reposent sur l'estime fondamentale et sur l'intégrité intangible d'autrui. Cela favorise son évolution, encourage son autodétermination et son aptitude à la responsabilité, l'aide à vivre des rencontres et des liens, tout en lui offrant protection et soutien là où il en a besoin. En pédagogie curative et sociothérapie, on a affaire dans leur essence à des processus créateurs qui suscitent en l'enfant, le jeune ou l'adulte, le plus grand goût de vivre possible, à des processus de conseil dans lesquels on recherche de façon désintéressée le bien-être du bénéficiaire, enfin à des processus d'accompagnement qui correspondent aux intentions des personnes concernées.

Associations, Unions, Organisations professionnelles

La pédagogie curative et la sociothérapie anthroposophiques sont nées il y a près de 90 ans et se sont déployées depuis dans près de 50 pays sur tous les continents, avec, à l'heure actuelle, presque 800 institutions et établissements. En outre, plus de 50 centres de formation offrent une formation professionnelle aux méthodes de la pédagogie curative et de la sociothérapie anthroposophiques. Au-delà des organisations et associations nationales, la pédagogie curative se considère comme un mouvement international qui peut se décliner dans des contextes de civilisation et de culture divers. Dans la plupart des pays européens, elle fait partie des structures générales d'aide aux personnes en situation de handicap et est ouverte à tous en tant qu'offre publique. Dans plusieurs pays extra-européens, les initiatives anthroposophiques ne se contentent pas de contribuer à la vie des personnes

avec handicap, mais participent en plus à l'évolution sociale et culturelle du pays.

La pédagogie curative et la sociothérapie anthroposophique ne se limitent pas à des institutions ou des types d'institutions d'un genre particulier. Les formes mises en place sont toujours l'expression d'une certaine époque, de données historiques, matérielles et sociétales. Aujourd'hui, pour les personnes avec handicap, l'enjeu particulier est de vivre dans des conditions qui leur permettent d'être partie intégrante de leur société. Pour cela, il faut des possibilités diverses qui correspondent aux besoins d'une société plurielle. Les institutions existantes n'en deviennent pas pour autant obsolètes : elles peuvent au contraire devenir toujours plus des agents qui procurent à leurs client(e)s et résident(e)s les références sociales qui en font une part de la société tout en leur offrant les espaces de protection et l'accompagnement nécessaires, à l'image d'une membrane protectrice ou d'une peau qui inclut sans exclure, qui crée à la fois de l'identité et de l'ouverture, qui transmet et respire.

Prof. Dr. philo. Rüdiger Grimm

Rüdiger Grimm est secrétaire de la Conférence pour la pédagogie curative et la sociothérapie auprès de la Section médicale au Goetheanum, à Dornach (Suisse) ; il est aussi professeur en pédagogie curative à la Haute école Alanus pour l'art et le social, à Alfter (Allemagne)





UNI, ALLIÉ, RELIÉ DE PLEIN DROIT

Une union crée un lien entre ses membres. Cette réunion soutient les processus de découverte identitaire de la part des membres ou des associations membres.

L'union représente ses membres vers l'extérieur et permet, à travers son image, à ses affiliés d'être reconnus. Le besoin de reconnaissance apprend à communiquer. En tant qu'organisme communicant, l'union perçoit les signes du temps et les besoins d'évolution. Elle participe à leur mise en forme, tâche indispensable.

Condensé des aspects essentiels du travail de l'Union par Johannes Denger, secrétaire de l'Union et de la Conférence pour la pédagogie curative et la sociothérapie de 1988 à 1995. Référent de l'association pour la pédagogie curative anthroposophique, la sociothérapie et le travail social en Allemagne.

L'UNION SUISSE POUR LA PÉDAGOGIE CURATIVE ET LA SOCIOTHÉRAPIE (VAHS), FONDÉE LE 15 SEPTEMBRE 1962

« Le besoin d'un meilleur contact et d'une cohérence entre les acteurs de la pédagogie curative anthroposophique se fait sentir depuis longtemps. La coordination renforcée du travail en pédagogie curative [...] montre l'actualité d'un tel lien. C'est pourquoi nous avons décidé de nous réunir dans un premier temps dans le cadre des institutions existantes et de travailler à trouver les formes adéquates pour finalement fonder une union professionnelle. »

Ces mots de la première présidente du « Verband anthroposophisch tätiger Heilpädagogen und Institutionen in der Schweiz » (Union suisse des institutions et pédagogues curatifs travaillant selon l'anthroposophie) avaient pour but de s'adresser au plus grand nombre possible de pédagogues curatifs actifs en Suisse afin de les inciter à devenir membre de l'Union qui venait d'être fondée. Aucune association de cette sorte n'existait auparavant et personne ne savait vraiment qui se considérait comme un pédagogue curatif. Il existait différentes institutions qui n'entretenaient entre elles que des contacts sporadiques. Mais toutes avaient en commun d'accompagner et de soutenir des enfants souvent atteints de handicaps sévères dans des conditions économiques difficiles et au prix d'une implication personnelle exemplaire. Certaines de ces institutions étaient reconnues d'utilité publique, d'autres étaient privées (gestion financière privée). Il y avait des écoles externats dans la région du Lac de Constance, à Schaffhausen, Zürich, Bâle et Berne. Certaines de ces écoles étaient dirigées par une seule personne. En décembre 63, l'Union comptait, parmi ses premiers membres, 20 institutions et 18 écoles.

La fondation de l'Union suisse avait été précédée en Europe par des initiatives semblables. On peut lire dans l'invitation à l'Assemblée constitutive : « Nos amis Hollandais se sont constitués dernièrement en association et veulent travailler en lien étroit avec l'association allemande. Toutes deux ont demandé si on ne pourrait pas faire de même avec la Suisse.

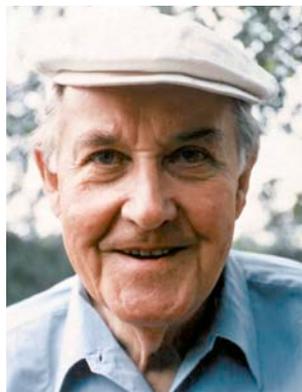
[...] Nous sommes maintenant en mesure de faire une proposition qui va dans ce sens. » (Invitation du 22/08/1962, signée de H. Eugster et H. Klimm). Trois semaines plus tard, le 15 septembre 1962, se tenait l'Assemblée constitutive. Après un intense travail d'adaptation et de négociations, les statuts furent adoptés à l'unanimité et signés par tous les participants. Le premier Comité était composé de quatre personnes : Helen Eugster, présidente, Helmut Klimm et Hans Spalinger, administrateurs, et André Grunelius, trésorier. Oskar Müller et Gian André Balastèr furent élus réviseurs aux comptes. Les cotisations annuelles s'élevaient à 20,00 Frs pour les institutions et à 5,00 Frs pour les personnes privées.

Fondation de l'Union dans un contexte sociétal difficile

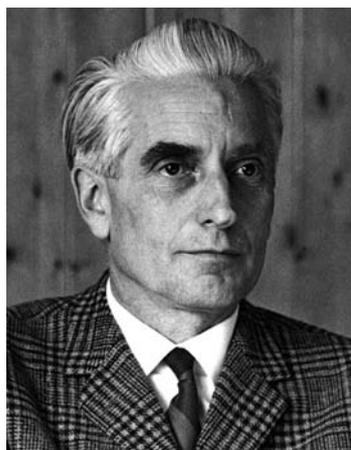
Il est quasiment impossible d'honorer à sa juste valeur l'important travail que représenta la création de l'Union si on ne se remémore pas les conditions sociales de l'époque (les conditions économiques n'en étant qu'une partie) dans la pédagogie curative et la sociothérapie anthroposophiques. Dans les années 1960, de nombreuses blessures causées par les exclusions de la Société Anthroposophique Universelle (SAU) étaient loin d'être refermées. C'est seulement à cette époque que des contacts furent recherchés et renoués avec des membres du Comité Directeur de la SAU à l'initiative de certaines personnalités. Cela fut certainement un jalon important sur le chemin qui permit de dépasser ensemble les dissensions du passé. Mais à l'époque, tous ne purent faire ce pas. La survivance, dans « l'étroit espace » de la Suisse, d'un grand nombre de différends et de vulnérabilités compliqua la



**Helen Eugster,
première présidente de l'Union**



**Le premier comité de l'Union:
Hans Spalinger, André Grunelius
et Helmut Klimm**



constitution de l'Union. Plusieurs courants de l'anthroposophie réclamaient d'être pris en compte au même titre que d'autres et validés comme force d'initiative et c'est aux personnes à l'origine de l'initiative de la fondation, en particulier au Dr H. Klimm, que revient le mérite d'avoir su provoquer l'accord unanime qui présida à la fondation de l'Union, « sous l'égide de la Section médicale au Goetheanum », ce qui permit d'exprimer son soutien pour les tâches à venir ! Les différences d'appréciation sur les missions et exigences d'accompagnement dans les écoles et les institutions, du fait même de leur statut différent, allaient constituer un autre défi.

Les autres missions et les exigences d'accompagnement auxquelles les écoles et les internats devaient se soumettre constituèrent un défi supplémentaire dans la mesure où elles influaient sur leurs conceptions différentes en matière de soutien et d'accompagnement. Les objectifs de formation et l'exigence de reconnaissance des diplômes de fin de formation durent être harmonisés et travaillés de façon constructive. Par ailleurs, l'Union devait tenir compte des nombreuses attentes des institutions et des membres individuels. Ces derniers avaient l'impression d'être moins bien traités que les membres institutionnels. Lors de la première Assemblée Générale, il fallut clarifier « une incompréhension récurrente » :

[...] Le poids de l'Union repose sur la qualité de membre des personnes individuelles, comme le stipule le nom de l'association « des pédagogues curatifs en activité ». La répartition entre membres collectifs (associations) et membres individuels est issue de points de vue factuels et ne représente pas une gradation qualitative. De nombreuses questions se posent aux institutions, qui ne concernent pas les membres individuels. La pratique montrera que le Curatorium ne doit pas être considéré comme une instance supérieure. » (Convocation à l'AG du 23/02/1963)

Construire et cultiver les réseaux

La Loi fédérale sur l'Assurance Invalidité (AI) était entrée en vigueur le 1^{er} janvier 1960. Désormais, les institutions (y compris anthroposophiques) pouvaient compter sur des subventions conséquentes de l'AI. Les subsides étaient toutefois accompagnés d'obligations. L'Union se chargea d'effectuer pour ses membres les clarifications qui s'imposaient. Il était clair que certains craignaient de voir la perspective réjouissante de subventionnement s'accompagner d'une possible perte de souveraineté et d'une mainmise de la bureaucratie. L'Union put là encore éveiller la confiance en ces nouveaux défis : « Nous devons admettre que les négociations reposent sur une prépondérance du pôle juridique. Cela doit être l'occasion de cultiver un bon rapport aux représentants de l'autorité de tutelle qui se montrent très compréhensifs quand on écoute leur point de vue. » (PV de l'AG du 23/11/1963). Au cours des années suivantes, l'Union eut à faire face aux questions concrètes posées par les conditions de reconnaissance des institutions, écoles et formations par l'AI et les Cantons. Elle dut également organiser un soutien en matière de modalités

comptables. Dès la fondation, on se préoccupa de l'implication de l'Union dans des instances significatives. Il y eut tout d'abord la collaboration avec Pro Infirmis (PI). Après différents entretiens, l'Union fut acceptée le 12/9/1964, en tant que membre de la Société suisse de Pédagogie Curative (SHG), où elle fut représentée par Mrs Schneeberger et Klimm. La SHG fêtait à l'époque ses 75 ans d'existence à l'université de Fribourg. En 1969, H. Klimm fut nommé au Comité de Pro Infirmis en tant que représentant de la SHG ; il y siégea jusqu'en 1985. À la suite de la restructuration de la SHG, H. Klimm fut élu au Comité Central, où il siégea jusqu'en 1988, date à laquelle il fut remplacé par H. Egli qui poursuivit son mandat jusqu'à la dissolution de cette association influente en 1995.

Alors que les liens avec le mouvement international de pédagogie curative et de psychothérapie étaient auparavant cultivés par des personnes individuelles dans le cadre d'un « cercle d'initiative », l'Union délègue désormais et des membres à la « Conférence pour la pédagogie curative et la psychothérapie », organe international de liaison. L'Union est également présente aujourd'hui dans les instances suivantes : INSOS – Institutions Sociales Suisses pour personnes avec handicap ; SHZ – Centre suisse pour la pédagogie curative et l'enseignement spécialisé ; IG AGS – Groupement d'intérêt économique des employeurs du domaine social ; PARENTELA – Forum suisse des parents et familles de personnes en situation de handicap dans les institutions anthroposophiques. L'Union est aussi représentée dans la Coopération européenne pour la pédagogie curative et la psychothérapie (ECCE).

La question de la formation

Au début des années 1970, l'Union fut placée devant des défis importants dans le domaine de la formation : « À côté des tentatives qui sont les nôtres, de vives discussions ont lieu à propos de la formation en pédagogie curative. On est en train de redéfinir les formations sur plusieurs plans. » (PV de l'AG du 30 octobre 1971). L'AI prenait en charge une partie significative des coûts pour les formations qu'elle allait reconnaître. Cela entraîna une accélération dans les évolutions et l'appréciation des diplômes de fin d'études et de la reconnaissance des centres de formation. L'Union prit conscience de

cette situation et décida dans une résolution de fonder son propre séminaire, semblable à celui de Eckwälden en Allemagne.

« L'assemblée accepte que l'Union [...] prenne en charge la responsabilité d'un tel centre de formation. [...] L'Union est habilitée à conclure dans ce but tout contrat de location ou de vente nécessaire. » (PV de l'AG du 30 octobre 1971). Dès 1973, Th. Jensen, responsable du séminaire, fut en mesure d'inaugurer solennellement la formation avec la première volée d'étudiants dans la maison Laval, à Dornach. Une mémorable Assemblée décida sur demande des membres et à l'unanimité des voix, de relever le montant de la cotisation à 300,00 FRS pour les trois premières années de fonctionnement du séminaire.

Avec le temps, de plus en plus de résidents devenant adultes, il devint nécessaire de mettre en œuvre une forme de relation adéquate aux adultes et fondamentalement différente du style en vigueur dans la relation aux enfants et adolescents. Cette situation entraîna les institutions à chercher partout de nouvelles formes et à créer un nouveau profil de métier. Ce fut la naissance de la « sociothérapie », qui fut inscrite en tant que branche spécifique dans les statuts de l'Union suisse. Ainsi fut assurée l'autonomie des deux domaines : la pédagogie curative et la sociothérapie. Les statuts actualisés furent adoptés par l'AG du 11 juin 1977. L'idée de deux Unions fut ainsi rendue caduque et l'Union prit le nom d'« Union suisse des pédagogues curatifs et socio thérapeutes anthroposophes ».

Les décennies précédentes avaient permis d'engager avec des médecins une collaboration décisive pour la compréhension anthroposophique, certains d'entre eux participaient en tant que membres individuels à la résolution des tâches communes. Malheureusement cela n'est plus le cas, pour diverses raisons. La recherche de formes de coopération conformes aux exigences de notre époque et valables pour l'Union et les médecins, dans le but de cultiver ensemble la pédagogie curative et la sociothérapie, constitue vraisemblablement un ensemble de tâches pour l'avenir.

Encourager les initiatives

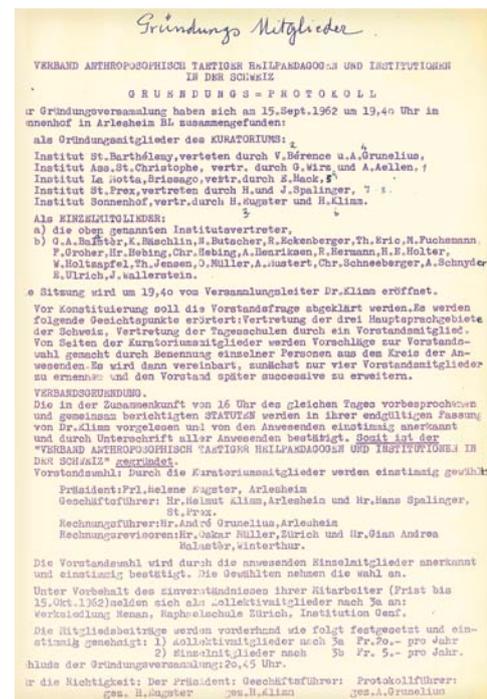
Durant les premières années, le secrétariat fut assumé en grande partie depuis le Sonnenhof à Arlesheim. Dès la fondation

du Secrétariat de la Conférence internationale pour la pédagogie curative et la sociothérapie dont le siège est à Dornach, le travail de secrétariat concernant l'Union fut repris par H. Hasler puis J. Denger. Cette tradition perdura jusqu'en 1995. L'augmentation des tâches demanda la mise en place d'un secrétariat indépendant. Ce fut mis en œuvre à travers la fondation du «centre de coordination ». L'Union délègue A. Fischer pour cette tâche. (PV de l'AG du 25 mars 1995), son successeur fut Matthias Spalinger (Nouvelles de l'Union, avril 2008). Il existe aujourd'hui également un secrétariat spécifique en Romandie.

Citons pour finir deux initiatives soutenues par l'Union exprimant pleinement la réalité de la pédagogie curative et de la sociothérapie. Il s'agit d'une part de la collaboration avec PARENTELA, association interinstitutionnelle de parents ; PARENTELA offre aux parents la possibilité de s'impliquer de façon précieuse dans la collaboration à partir de leurs compétences pratiques acquises et de leurs multiples expériences, souvent marquées par la souffrance. Par ailleurs, alors que leur parole n'était auparavant prise en considération que de façon marginale, les résidents ainsi que les personnes qui travaillent en atelier au sein des institutions relevant de la sociothérapie, des personnes qui aiment s'exprimer et le font de façon originale, sont désormais davantage intégrés au dialogue et à la construction du futur. Souhaitons à ces deux initiatives de se développer sous de bons auspices.

De nombreuses personnes ont contribué à la naissance, au sein de l'Union, d'importantes initiatives, et c'est encore le cas aujourd'hui : représentants dans le Kuratorium, membres individuels, collaborateurs des groupes de professionnels et d'autres instances. Enfin, les membres du Comité, et en particulier les président(e)s compétents et prudents ont su créer et assurer une collaboration confiante : H. Eugster de 62 à 75, H. Klimm de 75 à 90, P. Hediger de 1990 à 2003, U. Thimm depuis 2003. Ainsi, l'Union peut être depuis 50 ans, une force efficace, un forum de dialogue, de recherche de consensus et de vigilance aux besoins actuels, attentive au bien-être de ceux qui se tournent vers nous en toute confiance.

Hans Egli
Ancien directeur de la HFHS Dornach





L'herbe ne pousse pas plus vite
parce qu'on tire dessus.

Proverbe africain de Zambie

POURQUOI PROPOSER DES EXPÉRIENCES ÉLÉMENTAIRES EN PÉDAGOGIE CURATIVE ?

Je trouve le proverbe africain ci-contre doublement adapté au thème de la pédagogie des éléments. Il signifie que les enfants ne peuvent ni apprendre, ni marcher, ni parler plus vite parce qu'on les tire et les pousse. Et cela d'autant plus si c'est notre plus grand souhait. Davantage encore que pour l'herbe, il nous faut créer des conditions optimales, créer l'environnement propice pour que les enfants puissent grandir et se développer à leur rythme et en leur temps. En complément des offres thérapeutiques habituelles, la nature offre à ce titre un environnement idéal.

Le séjour dans la nature, dans la forêt ou au bord du lac, est une composante importante du concept pédagogique de notre accueil d'enfants « Chinderhus Wanja », externat avec jardin d'enfant privé où nous tâchons autant que possible de pratiquer l'inclusion. Nous encourageons dans la mesure du possible les enfants avec handicap à participer et à créer ces moments avec tous. La forêt, tout particulièrement, permet à chaque enfant de relever des défis en fonction de son âge. Un terrain difficilement praticable est un champ d'exercice formidable pour des enfants avec des difficultés motrices ou des handicaps sensoriels. Grimper, creuser, exercer l'équilibre, sauter, construire, sont autant d'occasions pour l'enfant d'apprendre à se concentrer entièrement sur lui-même, à se sentir chez lui dans son propre corps. Les expériences tactiles transmettent des informations claires – il semble que les enfants soient dans la nature comme « à la maison » – ils se sentent protégés, peuvent s'y mouvoir librement et sans contrainte. Naturellement, tous les enfants n'y arrivent pas du premier coup. Si la forêt n'a jamais joué aucun rôle dans leur vie et représente quelque chose de complètement inconnu, il nous faut organiser un accompagnement étroit basé sur la confiance mutuelle. Dès que la forêt est devenue un espace familier, elle forme un environnement idéal pour acquérir des compétences physiques, émotionnelles, sociales et

psychiques. Les enfants peuvent laisser libre cours à leur imaginaire, surmonter les difficultés et se dépasser eux-mêmes, chacun à la mesure de ses envies, de ses facultés et de ses besoins de développement. Ils acquièrent confiance en soi et joie de vivre.

Expériences sensorielles authentiques

L'expérience sensorielle des rythmes et des cycles naturels renforce tout enfant, les aide à trouver équilibre et sens et crée des potentiels d'identification et d'orientation. Dans le jeu, l'enfant s'approprie le monde. Quand il observe et expérimente la nature qui fleurit et se fane, il ressent la nature de son propre devenir et se sent un avec elle. Les capacités corporelles sont travaillées sans qu'on ait besoin d'y mettre un accent particulier. Cela renforce l'interaction entre différents domaines de perception, permet d'exercer la motricité et la motricité fine et affine les perceptions sensorielles. Si on surprotège les enfants, si on ne les croit capables de rien, si on les sous-estime, si on réduit leur perception au regard et à la vue, on leur transmet une image tronquée du monde. Il en est tout autrement lorsque l'enfant peut faire des expériences globales à travers tout le corps et tous les sens. Cela participe au développement du cerveau et prépare à un futur apprentissage de l'abstraction.

Si nous permettons à l'enfant de se confronter librement avec le monde, il aura bientôt le désir de se défaire des sécurités acquises pour s'engager dans de nouvelles aventures et découvertes de nouvelles contrées. Il nous faut en même temps rester attentif pour pressentir d'éventuelles sursollicitations. L'interaction avec l'environnement peut conduire à une compréhension véritable, plutôt qu'à la seule appropriation d'un savoir. Différents points de vue font l'objet de discussions en matière de stimulation précoce, et on discute ferme de la meilleure façon de la réaliser. Ursula Hohlbrunner, responsable d'un groupe de jeu et coach



d'apprentissage. répond dans la revue professionnelle « Spielgruppe.ch » (Février 2012, p.7) ainsi à la question « moins, c'est plus » : « Moins de changement et de distraction. Plus d'intensité et d'être ensemble relationnel. Amasser plus d'expériences et percevoir consciemment par tous les sens. Pour cela, le meilleur lieu est la nature : les expériences faites dans la forêt et avec les animaux ont pour les enfants d'âge préscolaire plus de valeur que tous les programmes de stimulation précoce. » Pourquoi n'en serait-il pas de même pour les enfants vivant avec un handicap ? N'est-ce pas nous qui reculons devant la tâche ?

Je vous souhaite beaucoup de joie dans la nature !

Irene Zingg
Co-responsable du Chinderhus Wanja, Ebikon



J'aime l'école. Je fais des choses très importantes: écrire, lire, compter. Ce que je préfère, c'est le goûter à la pause. Il y a des pommes, des bananes et des crackers.

Mickael Crausaz-dit-Crousaz, 8-ans
Fondation Perceval in Saint-Prex

INTÉGRATION DANS LA SÉPARATION

Tous les enfants avec handicap devraient désormais être intégrés autant que possible dans l'école régulière. Et si une scolarisation spécialisée s'avère nécessaire, on aura à cœur de maintenir l'enfant dans son milieu familial et de le mettre à l'école en externat.

Ces tendances méritent d'être soutenues, mais elles mettent aussi en lumière de nouvelles questions pour les écoles avec internat. L'école avec internat devient une offre « séparative » à laquelle on se résout finalement quand plus rien d'autre n'est possible. Quels sont les enfants concernés par cette offre et quelles sont les exigences qui en découlent ?

On avait prédit que ce mouvement intégratif allait faire chuter le nombre d'élèves dans les écoles spécialisées avec internat, cela ne s'est pas avéré, au contraire : beaucoup d'institutions voient la demande s'accroître. Il est vrai que les responsables des entretiens d'admission se rendent compte que le placement en internat devient la mesure ultime en cas de situations de vie extrêmes. De plus en plus d'enfants nécessitent des mesures importantes de soin et d'accompagnement différentes selon les cas :

- Enfants polyhandicapés dont le besoin accru en soin requiert un accompagnement par des personnels hautement qualifié
- Enfants atteints des troubles du spectre de l'autisme qui ne peuvent souvent pas vivre avec les autres en harmonie au quotidien du fait de leurs comportements ritualisés et de leurs réactions violentes
- Enfants avec des troubles de l'apprentissage et des vécus traumatiques qui présentent des troubles du comportement et ne peuvent donc pas s'intégrer dans un groupe. Ces enfants cherchent la relation mais ne la supportent pas et ne peuvent s'empêcher de la détruire. Il n'est pas rare que ces enfants recourent à la violence et ils sont maîtres dans l'art, non seulement de mettre les règles en question, mais aussi de les contourner et de dresser les collaborateurs les uns contre les autres.

De nombreuses écoles d'orientation anthroposophique avec internat vivent déjà cette évolution. Les enfants nouvellement admis ont un besoin accru dans les domaines du soin et de l'accompagnement, mais doivent surtout être considérés dans leur singularité. Bien des thèmes liés aux problématiques des enfants touchent à des tabous sociétaux tels que la mort, la violence, la sexualité ou l'auto-destruction. Les enseignants et éducateurs sont placés devant des défis et peuvent vite se mettre sur la défensive, ils se posent la question de leur propre compétence. Si on y regarde de plus près, il est clair qu'il n'y a pas d'alternative et que l'institution est souvent la dernière possibilité.

Heureusement, on voit souvent des collaborateurs qui, non seulement recherchent ces défis, mais sont prêts à faire face à toutes les conséquences qui en découlent. Pour accomplir cette tâche, ils

ont aujourd'hui à disposition une grande diversité de moyens dans le domaine de la communication et du langage. Pour tel enfant, la communication facilitée sera décisive, pour tel autre, ce sera les pictogrammes ou la langue des signes, la langue chantée, l'art de la parole ou la logopédie. L'éducateur et l'enfant font ensemble l'expérience d'un chemin possible, de l'émergence d'une cohérence là où régnait la dissonance et ils voient s'ouvrir un espace qui rend possible une évolution.

Les ressources au centre

Pourtant, s'engager avec toute sa bonne volonté et ses compétences acquises ne suffit pas toujours. Les diagnostics posés sur les difficultés de l'enfant peuvent entraîner des situations insurmontables, des difficultés à trouver l'unité et la mise en échec de l'ensemble d'une équipe. Il est de plus en plus évident qu'il faut engager un processus de retournement. Il s'agit d'accepter comme un « fait normal » les difficultés et échecs, de ne pas juger, de mettre en question son propre agir, de bannir les convictions et de se mettre en route pour chercher. Pour cela, on a besoin de créativité et d'imagination, car il s'agit de trouver un chemin individuel et de ne pas se laisser guider par ses seules représentations. Ce ne sont plus les difficultés et échecs de l'enfant qui sont mis au centre, mais ses ressources et potentialités, car chaque enfant en possède même si elles sont cachées ou abîmées. Ce processus de retournement est une étape innovante dans une direction nouvelle. Le regard sur l'enfant ainsi renouvelé amène à se rendre compte que l'évolution concerne non seulement l'enfant, mais aussi l'adulte accompagnant.

De ce point de vue, l'intégration est pour les écoles avec internat un gigantesque défi, et pas seulement sur le plan systémique. Il est décisif que les collaborateurs aient le courage et l'intérêt d'oser les rencontres difficiles et de chercher et peut-être trouver, à travers elles, en coopération avec l'enfant, une façon nouvelle d'aborder des limites et limitations apparemment insurmontables.

Andreas Niedermann
Directeur adjoint en charge du secteur mineur
Fondation Perceval



Cela faisait déjà quelques années que je cherchais des possibilités pour passer de ma vie à la Maison Humanus vers davantage d'indépendance. J'ai pu y arriver il y a presque un an. Je vis heureux à présent dans mon propre appartement dans un village à proximité. Je me réjouis beaucoup d'être plus indépendant, plus autonome, plus libre. Mais il y a aussi pour moi régulièrement des défis que je dois relever..

Kaspar Neuenschwander, Humanus-Haus Beitenwil

LE LOGEMENT

En regardant l'évolution de la situation de vie et d'habitat dans nos institutions sociothérapeutiques, il me semble nécessaire d'évoquer plus particulièrement trois aspects. Ils concernent :

- la façon très individuelle d'être chez soi pour les personnes en situation de handicap mental,
- le rapport de l'individu à son environnement social (la communauté),
- les tâches des collaborateurs appelés à mettre en place des espaces de développement individuels.

Se sentir chez soi est une notion chargée pour chacun de souvenirs et de sentiments forts. Selon les situations individuelles, il peut s'agir d'expériences agréables et harmonieuses ou difficiles, voire traumatisantes. Il en est de même pour les notions de pays natal ou de famille.

Se sentir chez soi

Nos institutions sont, pour beaucoup de résidentes et de résidents, leur « chez soi », même si ces personnes restent très liées à leur famille. C'est pourquoi, dès le début, on a attaché une grande importance à cet aspect et développé des formes de vie adaptées à ce besoin fondamental de protection et d'atmosphère familiale. Se sentir chez soi va au-delà du fait de disposer d'un appartement bien agencé, d'une chambre personnelle ou de ses propres meubles. Une alimentation équilibrée, un rythme quotidien et hebdomadaire sont autant d'aspects importants qui soutiennent et encouragent les processus de vie souvent limités des résidentes et des résidents. La récurrence des rituels et fêtes de l'année structurent la vie des individus comme de la communauté et offrent ancrage et sécurité dans le quotidien. Ce qui, dans ce contexte, est souvent qualifié de soin à apporter aux « enveloppes » exprime la tentative de soutenir le développement des différents aspects de l'être humain : son apparence extérieure, son intégration dans le cours du temps, dans les processus de construction et de déconstruction, sa faculté d'expression et d'expérience psycho-émotionnelle ainsi que sa mobilité intérieure, et, finalement, son « Moi » en tant que point central de l'intentionnalité. Tout cela concerne l'idée d'intégration : elle a pour but de permettre à l'être humain dans sa totalité de se sentir chez lui à l'intérieur de lui-même et de se sentir à l'aise, consciemment, en un lieu donné : l'intégrité par l'intégration.

Or une question essentielle s'ajoute alors à la précédente : Comment suis-je ancré dans la vie sociale en tant qu'individu ? Est-ce que je veux vivre avec quelqu'un ou bien tout seul ? D'importantes évolutions concernent actuellement ce domaine. Le droit à l'autodétermination exige de créer de nouvelles formes de

vie en commun, ou, précisément, de vie indépendante. Ainsi, à côté des systèmes plutôt fermés que constituent les traditionnelles communautés de villages ou d'institutions, sont apparues dans les villes des formes individualisées de logement accompagné. Différents modèles d'assistance se sont développés, qui influent sur les formes de logement dans les institutions. L'agencement des espaces de vie et la structuration de la vie quotidienne doivent en tenir compte. On assiste à un certain recul de la vie en commun dans des structures de type familial. Le besoin individuel prend le pas sur le besoin communautaire et doit être pris en considération. Il faudrait développer de nouvelles formes de réseaux sociaux qui protègent la sphère privée. Cependant, il n'y a pas lieu de renoncer à l'offre qui a fait ses preuves dans les communautés de villages et d'institutions, comme en témoigne la demande, qui reste importante.

Enfin, l'organisation de la mission des collaborateurs dans le domaine du logement a beaucoup évolué. Il faut répondre aux besoins individuels par des offres adéquates. Les objectifs sont élaborés à travers le dialogue et la personne accompagnée est soutenue individuellement dans leur réalisation. On peut percevoir en observant le lieu de vie et son agencement que des espaces de développement sont créés avec les personnes concernées. Ceux-ci incluent, en plus du logement, comme il a été dit plus haut, la structuration de la journée et de la semaine, l'alimentation, etc.

Dans un autre domaine, se posent les questions d'amitié, de partenariat ou de liens de tous ordres. Avec quel degré de fiabilité et d'authenticité ces liens peuvent-ils exister et se développer ? On est là en présence d'une mission particulièrement sensible ; la juste mesure dans la distance et la proximité est un thème d'une grande importance, comme l'ont montré ces derniers temps différents abus. Pour terminer, le noyau de chaque être humain a un besoin de développement spirituel ou religieux. Les questions concernant le sens de sa propre existence nécessitent des possibilités de dialogue et d'épanouissement. Dans ce domaine, tous les collaborateurs sont appelés à s'ouvrir à de nouvelles idées, de nouvelles manières de faire pour une culture de la vie en commun ou de la vie dans un logement individuel.

L'anthroposophie offre pour tout cela des impulsions et des perspectives méthodiques et didactiques qui peuvent en outre soutenir la compétence spirituelle des collaborateurs.

Les missions et les offres des institutions d'orientation anthroposophique peuvent être décrites ainsi : des espaces de développement individuels et libres, des possibilités de rencontre dignes, un lieu qui puisse être un « chez soi » sous de multiples formes et l'offre d'une belle qualité de vie.

Thomas Suska
Responsable de groupe de vie, Humanus-Haus Beitenwil



Ce qui me plaît dans mon travail à la Stöckenweid c'est:
L'aide mutuelle à laquelle chacun est prêt,
La bonne coopération avec beaucoup d'autres gens. On reçoit un grand soutien,
Tous les aspects aperçus intéressants dans le travail.

Caren Oberholzer
Apprenante, Fondation Stöckenweid

TRAVAIL ET OCCUPATION DANS LES INSTITUTIONS ANTHROPOSOPHIQUES POUR PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP

**« La santé d'une communauté de personnes qui travaillent ensemble est d'autant plus grande que l'individu revendique moins de ses propres prestations ; en d'autres termes, plus il offre les résultats de son travail aux autres, plus il est nourri par le résultat du travail des autres. »
Rudolf Steiner (Loi sociale fondamentale)**

Le travail rémunérateur a une valeur très importante dans notre société. Ce travail rémunéré est, dans les sociétés occidentales modernes, une référence importante, voire la référence essentielle d'un choix de vie. Le type et la valeur affichée du travail (manuel, industriel, prestation de service, art, science, etc.) participent de façon prépondérante à l'estime de soi et des autres pour l'homme moderne.

Le revenu visé par le travail est seulement une face de la médaille. Les relations, le statut social, l'organisation du temps engendrés par le travail et le sens que lui attribue celui qui travaille, sont au moins aussi importants. Les personnes qui ne travaillent pas se sentent fortement exclues de la société et touchées dans l'estime de soi, en particulier quand la durée du chômage se prolonge.

Dans ce qu'on appelle les « économies des pays développés », dont la Suisse fait naturellement partie, le travail revêt une signification pratiquement exclusivement économique. Ce point de vue définit le travail comme une activité humaine dont le but immédiat est d'être source de revenus. Selon cette logique, les personnes ayant une capacité de productivité réduite et ne pouvant prendre pied dans l'économie du travail ne sont pas considérées comme travailleur. C'est naturellement absurde.

Cette vision ne prend pas du tout en compte les places de travail protégées et les ateliers au sein des institutions pour personnes qui ont besoin de soutien. Le travail y est pourtant considéré de la même manière que toute activité humaine tournée vers la satisfaction des besoins d'autrui. Le niveau de prestation et le contexte sont de peu d'importance. Nombre de place de travail et d'ateliers occupationnels ont ainsi été créés en Suisse selon les indications données par Rudolf Steiner dans la loi sociale fondamentale. Des activités intéressantes et ambitieuses y sont menées par des personnes avec handicap. Le travail dans les institutions sociothérapeutiques et sociopédagogiques a plusieurs visées :

- Formation et formation continue dans un domaine spécifique
- Soutien du développement de la personne en tant que collaborateur/trice

- Appartenance à une communauté de travail qui fait sens
- Identification, statut et valeur à travers et dans la tâche accomplie pour un autre
- Développement des capacités individuelles de travail
- Intégration dans des contextes sociaux et des chaînes de création de valeur
- Création de produits et prestations utiles
- Capacité de gagner de l'argent à la hauteur de son travail, et ainsi
- Création des conditions permettant de mener une vie aussi autodéterminée que possible

Dans les questionnaires sur la qualité de vie reviennent le plus souvent des éléments comme « avoir de bons amis », « être en bonne santé » et « mener un travail qui ait du sens » pour une vie satisfaisante. Les questionnaires remplis par les personnes avec handicap disent la même chose.

On se rapproche de la mise en œuvre de ces éléments importants pour une vie réussie quand on a à cœur d'offrir aux personnes avec handicap un environnement le plus normal possible. Il va s'agir de plus en plus de trouver ou de développer des places de travail dans le premier marché du travail au-delà des offres actuelles en ateliers protégés ou externats occupationnels. Pour ce faire, il s'agit de tisser des liens sur le premier marché du travail avec des entreprises prêtes à offrir, avec notre soutien, des places de travail pour des personnes en situation de handicap. Il reste toutefois que l'offre diversifiée et créative en matière de travail et d'occupation dans un cadre protégé qui fait sens continuera à jouer un rôle important dans l'avenir.

A côté de l'aspect du sens, de l'intégration sociale et de la reconnaissance au travers de telles places de travail dans l'entreprise « normale », il conviendra d'être de plus en plus attentif au dédommagement financier. A cet égard, il faut être en phase avec la réalité sociale de la reconnaissance du travail rémunéré. Cela conduit les personnes avec handicap à considérer elles-aussi que la rémunération est un élément central de la construction identitaire. Des progrès seront possibles grâce au partenariat avec des entreprises du premier marché du travail.

Gregor Stöckli
Administrateur de la Fondation Stöckenweid



J'aime bien être à la Fondation St Beatus, car les accompagnateurs s'occupent individuellement de chaque résident, c'est-à-dire sans pression, en le considérant comme un être humain et en puisant dans son potentiel au lieu de peser sur lui. Ce lieu me fait du bien, car il offre la perspective d'un séjour agréable et bienfaisant. La nature, les animaux et les hommes, ici tous s'estiment et se rencontrent dans le respect.

Vanessa Marro, résidente à St Beatus

LES OFFRES EN PSYCHIATRIE

La sociothérapie et l'éducation sociale anthroposophiques sont confrontées à de nombreux défis nouveaux. L'un d'eux concerne l'augmentation des demandes de personnes en difficulté psychique. Il semble que le nombre de personnes atteintes de double diagnostic (handicap mental accompagné de troubles psychiques) augmente aussi. Il s'agit de demandes de personnes qui, exclues de la société du fait de leur maladie psychique, ne retrouvent que difficilement ou pas du tout le chemin vers une vie normale et ont souvent besoin de soutien au quotidien sur une longue durée.

C'est par exemple le cas de M.S. tourmenté par des voix intérieures qui commentent tout, qui le rabaissent, il ne peut s'empêcher de se demander si tout ce qu'il fait et ne fait pas est « bien » ou non ; ses pensées tournent en rond, il lui arrive souvent de rester sur place, comme enraciné, attendant une possible délivrance qui lui permettrait de faire un pas en avant. C'est aussi le cas de M.H., qui a peur de se faire empoisonner par la nourriture posée sur la table, qui est obligée de compter intérieurement jusqu'à 20 avant de pouvoir prendre une bouchée et n'ose pas sortir toute seule de la maison par peur de ne plus savoir qui et où elle est.

Les personnes malades psychiquement livrent souvent un combat intérieur pour survivre. Leurs limites sont menacées. Le sentiment intérieur sécurisant de sa propre corporalité, de sa propre âme, de son « Moi » (et du « Toi » d'autrui), présent chez les personnes en bonne santé, est chez elles défaillant. Elles vivent leur intégrité personnelle comme fêlée ; en cas de crise, celle-ci menace de se dissoudre tout à fait.

Les personnes malades psychiquement ont besoin d'un vis-à-vis qui les soutient en cas de besoin, mais qui les rencontre toujours sur un plan d'égalité, en pleine reconnaissance de la dignité que la maladie leur ravit trop souvent. Nombre d'entre

elles ont connu avant la maladie une vie d'adulte normale, avaient des partenaires, des amis, une vie indépendante et certaines ont des enfants. Il faut beaucoup de discernement pour les prendre en charge et les accompagner. Il est important pour le personnel soignant à la fois de mettre en place une bonne relation basée sur l'authenticité et de savoir poser les limites nécessaires.

Les maladies psychiques attaquent l'être de l'intérieur à partir des profondeurs inconscientes de l'âme, Selon Rudolf Steiner, ce sont souvent les forces organiques qui pénètrent l'espace psychique et déclenchent hallucinations, obsessions fantasmagiques et peurs dont le « Moi », force ordonnatrice devrait les empêcher de s'emparer, mais qui s'en emparent à des degrés d'intensité divers.

Les travaux de la médecine et de la psychiatrie anthroposophiques ont mis en évidence les liens entre les maladies psychiques et les organes ainsi que la lutte permanente pour trouver des limites, même sur le plan corporel. Sur cette base, les soins anthroposophiques ont développé des applications thérapeutiques spécifiques : bains, massages, enveloppements et applications d'onguents agissent sur l'activité des organes et de là sur le psychisme. Des médicaments issus de la médecine anthroposophique et de l'homéopathie, des thérapies anthroposophiques, des psychothérapies, et, si nécessaire, des psychotropes sont aussi préconisés.

Jörg Undeutsch
Directeur de la Fondation St. Beatus
à Sigriswil



En Suisse, il existe encore peu d'offres de soins d'orientation anthroposophique pour les personnes atteintes psychiquement. Parmi les lieux qui proposent ces soins, on peut citer entre autres le « Gärtnerhaus » de la communauté sociothérapeutique Rüttihubelbad ou la Fondation St. Beatus à Sigriswil. Au cours des dernières années, l'Union a fait le constat qu'il lui faut renforcer son engagement pour les malades psychiques et intensifier le réseau institutionnel en la matière. Un groupe de travail a été créé à cet effet en 2011.



C'est la raison pour laquelle je tenais à faire ma formation à Dornach : le plus important pour moi, ce n'est pas seulement d'apprendre les différentes façons d'exercer le métier, mais de continuer à travailler sur mon outil de travail – sur moi-même – et à Dornach, j'ai la possibilité de le faire.

C'était ça que je voulais et maintenant, juste avant de terminer ma première année de formation, je peux dire que j'ai fait le bon choix pour y arriver !

Jonathan Innig
Étudiant à la HFHS de Dornach

LA FORMATION

L'Union, qui regroupe des institutions, est étroitement liée depuis l'origine à la formation en Suisse. L'initiative qui mena à la création de l'Union est venue entre autres de personnalités actives dans le domaine de la formation, ce qui eut pour conséquence que la formation devint dès le début un thème central.

L'histoire

Dès les années vingt du siècle dernier, il y avait eu des cours d'introduction pour les collaborateurs du Sonnenhof à Arlesheim. La pédagogie curative ou la sociothérapie n'étaient alors pas des champs professionnels connus ou établis. Les premiers formateurs s'appuyaient à ce moment-là, à côté des œuvres anthroposophiques de base et de la pratique, sur le Cours de Pédagogie curative donné par Rudolf Steiner en 1924.

Dès les années trente, les cours donnés au Sonnenhof furent structurés plus clairement. Les personnes pouvaient se qualifier en dix mois pour leur activité de prise en charge, d'accompagnement et de soutien d'enfants avec handicap. La formation était intégrée dans la pratique. Le matin entre 6h et 7h, avait lieu l'étude des œuvres de base, les autres parties du programme étaient proposées à midi et le soir. Les troubles dus à la deuxième guerre mondiale obligèrent à interrompre la formation qui reprit cependant rapidement peu après la fin de la guerre. C'est ainsi que naquirent parallèlement les premières formations sur la base de l'anthroposophie au Sonnenhof à Arlesheim et à Aberdeen en Ecosse. Le séminaire qui commença en 1948 au Sonnenhof comptait douze participants. C'est ce qui permet de faire remonter la fondation des formations anthroposophiques en Suisse à 1948.

De nombreuses institutions furent fondées au cours des décennies suivantes, ce qui entraîna l'ouverture de plusieurs autres séminaires : A côté de celui d'Arlesheim, il y eut Dornach, Epalinges, Ins, Saint Prex et Beitenwil. Le centre de formation de Dornach fut fondé en 1973 par l'Union puis porté par elle. Ce n'est que plusieurs années plus tard qu'il devint indépendant de l'Union et prit une forme juridique propre. A la suite de la nouvelle politique de formation en Suisse, les centres de formation de Beitenwil, Arlesheim et Saint Prex durent cesser leur activité, celui d'Epalinges se délocalisa à Lausanne. La HFHS de Dornach changea son concept de formation et débuta en 2005 une formation en éducation sociale en trois ans. Le séminaire de Ins continue son activité aujourd'hui encore.

Les fondements

La formation n'est jamais une fin en soi, elle a toujours lieu pour répondre à une mission. Dans le domaine de la pédagogie curative et de la sociothérapie, il s'agit de l'accompagnement, du soin et du soutien aux personnes qui le nécessitent. Pour pouvoir apercevoir cette tâche conformément à la réalité des personnes en situation de handicap, les étudiant(e)s doivent pouvoir acquérir des compétences plurielles.

Pour préparer les personnes à la complexité de leur métier, il faut faire converger différents domaines d'apprentissage et d'expérience. Les centres de formation travaillent en collaboration avec les lieux de formation pratique pour lier le savoir professionnel à la réflexion sur l'expérience de terrain. C'est de cette façon qu'ils permettent aux éducateurs en formations d'acquérir des compétences.

Les centres de formation orientent leur cursus selon la compréhension de la nature humaine proposée par l'anthroposophie, mais y incluent aussi les avancées scientifiques



actuelles des domaines professionnels concernés. La méthode de formation spécifique appelée « méthode triale » constitue la base de la formation. Cette méthode consiste à relier théorie, pratique et art dans le but de favoriser les processus d'apprentissage individuel. Exercer et expérimenter à travers l'art développe et soutient le potentiel créatif et l'action des étudiant(e)s.

En ce qui concerne la pratique, le point central est la conviction que le noyau essentiel d'un être humain, son individualité profonde, n'est jamais atteinte, mais seulement gênée dans son développement harmonieux. Ce qui est mis au premier plan n'est pas le handicap et les limitations et impossibilités qui en découlent, mais le fait de s'orienter d'après le potentiel individuel de l'être, d'après son individualité.

Le but de la formation est pour les étudiant(e)s d'être en mesure d'accompagner et d'assister les personnes qui ont besoin de soutien en respectant leur autodétermination, leur autonomie et en incluant leur réseau de vie.

La situation actuelle

Aujourd'hui, Lausanne et Dornach sont les deux piliers de la formation en éducation sociale sur la base de l'anthroposophie au niveau des écoles supérieures. A Lausanne, la formation a lieu en français et en allemand, à Dornach, seulement en allemand. L'éducation sociale inclut tous les domaines d'assistance, d'accompagnement et de soutien qui ne concernent pas directement l'enseignement spécialisé.

La formation de Dornach et la section francophone de Lausanne ont pu accéder au cours des deux dernières années à la reconnaissance officielle de l'Office Fédéral de la Formation professionnelle et de la Technologie (OFFT) et sont ainsi habilitées à délivrer des diplômes fédéraux reconnus. La section germanophone de Lausanne peut encore s'appuyer selon le droit sur son ancienne reconnaissance par la CDIP ; elle a par ailleurs engagé la nouvelle procédure de reconnaissance fédérale. Les deux formations sont aussi membres de la SPAS (Plateforme suisse des formations sociales) et de la conférence des écoles supérieures, regroupement de toutes les écoles supérieures suisses. La collaboration professionnelle avec d'autres formations suisses est très importante. Lausanne et Dornach peuvent ainsi profiter de l'expertise des collègues des formations non anthroposophiques et ont à cœur d'apporter des points de vue et thématiques dans le travail commun.

Lausanne et Dornach offrent une formation en cours d'emploi, ce qui signifie que tous les étudiants sont intégrés parallèlement à leur formation dans un lieu de travail pratique reconnu.

Différentes offres existent dans le domaine de la formation continue. Ainsi le centre de formation de Dornach propose des cours d'approfondissement professionnel ainsi qu'un cours de direction d'équipe. Celui-ci est accrédité et permet aux étudiants d'accéder à l'examen fédéral. Ces dernières années, de nombreux cours pour les praticiens formateurs ont été proposés avec succès. Il est très important pour une formation en cours d'emploi que les étudiants soient accompagnés et formés sur le terrain de façon compétente. A Lausanne, une formation post grade de 300 heures en pédagogie curative et psychothérapie est proposée en français.

Le réseau international

La vie du réseau international a une place essentielle pour tous les centres de formation en pédagogie curative, psychothérapie et éducation sociale. Chaque année, le cercle international des formations se retrouve à Kassel (Allemagne) pour une rencontre des initiatives de formation du monde entier. Il existe de telles initiatives sous différentes formes et empreintes de couleur individuelle dans une trentaine de pays. Le congrès de Kassel sert à la formation continue commune, ainsi qu'aux échanges, au développement et au soutien de ces initiatives. On y a aussi élaboré un processus de reconnaissance mutuelle à travers l'évaluation entre pairs.

Les rencontres de Kassel sont un enrichissement pour tous, tant pour ceux qui sont actifs dans la formation depuis des décennies que pour ceux qui sont en train de commencer un cursus de formation dans leur pays. Conditions financières cadres, méthodes d'intervention, étudiant(e)s, rapports aux cadres de formation nationaux, acceptation sociale, tout est on ne peut plus différent. Et pourtant on trouve toujours des points communs dans la diversité, ce qui est offert à la fois un défi et un grand intérêt en relativisant ses propres questionnements et problématiques qui apparaissent alors dans une lumière nouvelle.

Les questions ouvertes

Les tâches en matière de pédagogie curative, psychothérapie et éducation sociale sont multiples, la qualification professionnelle a lieu sur différents niveaux et dans divers centres de formations. Le champ de l'éducation sociale est bien doté avec deux centres de formation au niveau école supérieure offrant les compétences nécessaires pour tout ce qui relève du domaine non scolaire. En revanche, l'Union est très préoccupée par la question de la relève des enseignant(e)s dans le domaine de l'enseignement spécialisé d'orientation anthroposophique.

Dans le domaine de la formation en enseignement spécialisé, les solutions internes ne sont plus possibles du fait du renforcement de la réglementation. Il nous faut chercher une voie de coopération entre les écoles supérieures en Suisse et à l'étranger.

Dr. Andreas Fischer
HFHS Dornach



J'ai particulièrement pu apprécier la part créative et artistique de la formation. La multiplicité de l'offre (pédagogie du théâtre et de l'expérience, musique, eurythmie, modelage, clowning, etc.) ouvre des possibilités incroyables pour le travail quotidien avec des enfants et des jeunes ayant besoin de soutien.

De plus, j'ai pu largement apercevoir les différents champs professionnels à travers une formation très proche de la pratique et la participation d'intervenants venus du terrain.

Mayk Wendt, Directeur de la Bergschule Avrona
Ancien étudiant HFHS Dornach



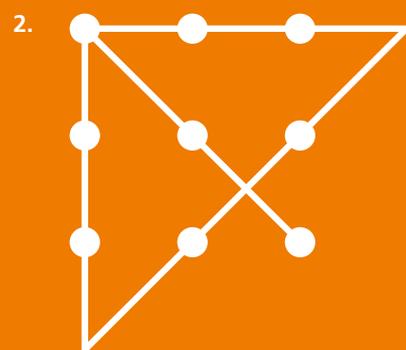
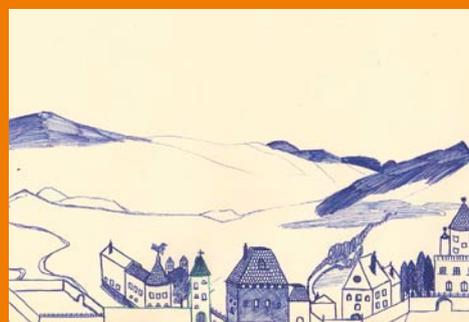
Quand j'ai des idées, que je les exprime sur le papier et que j'essaie ce qui me plaît, que je défais et que je recommence, je suis dans l'activité artistique. J'adore concevoir.

Sophia Spiro, résidente, Humanus-Haus



Quand je fais particulièrement bien la cuisine, je suis même un artiste cuisinier.

Benny Speiser, résident, Humanus-Haus



L'artiste regarde son travail, se concentre, il prend du recul et regarde si c'est beau.

Lucca Gsell, résident, Humanus-Haus

LE TRAVAIL ARTISTIQUE EN SOCIOTHÉRAPIE

Séances d'atelier – heures bénies

Permettez moi, au début de cet article, de vous inviter à tenter quelque chose. Essayez de relier les neuf points de la figure 1 ci-contre au moyen de quatre lignes seulement, et sans lever le crayon. Donnez-vous suffisamment de temps pour trouver votre solution et émerveillez-vous !

Le professeur Johannes Gruntz-Stoll (directeur de la Chaire de pédagogie spécialisée et de psychologie à l'ISP de la PH FHNW à Bâle) souligne le potentiel d'innovation qu'offre la création artistique dans les situations quotidiennes de vie et de travail ainsi que dans les cours artistiques proprement dits au sein des institutions anthroposophiques : « C'est pour cette raison que, premièrement, personne n'a jusqu'ici contesté l'espace que la pédagogie curative anthroposophique accorde aux activités et aux expériences de nature artistique proposées aux personnes en situation de handicap ; le travail artistique et le plaisir que procure l'art sont enracinés dans la vie quotidienne des institutions gérées selon les principes de l'anthroposophie. » Faire une place à l'art et aux activités artistiques au quotidien est un élément fondamental des expériences de vie, de travail ou de thérapie proposées dans le cadre de la sociothérapie. La rencontre avec les personnes qui nous sont confiées témoigne du fait que le passage entre les travaux de nature artistiques et les thérapies se déroule la plupart du temps en continuité. Vivre et expérimenter l'art par soi-même confère de la mobilité et accroît la confiance en soi. La confiance en son propre potentiel peut se développer quand on offre à l'individualité l'espace qui lui est nécessaire et que le travail en commun se réalise sous forme d'un partenariat.

Qu'il s'agisse de travaux réalisés avec pinceaux et couleurs, avec des mots, des sons ou de la musique, les activités artistiques éveillent la créativité (du latin *creare* = puiser, produire, créer). Par le biais de l'activité créatrice, l'être humain accède à son potentiel créatif à travers des essais et des « jeux » sans cesse répétés. Que ce soit sur la feuille, avec pinceau et peinture, ou dans la vie de tous les jours, la créativité aide l'être humain à trouver sa propre solution. La personne qui crée dans le domaine artistique puise à l'intérieur d'elle, trouve des solutions à partir d'elle-même. La créativité crée la proximité et permet de plonger, de « s'ancrer » dans l'énergie créatrice. La personne peut alors se percevoir à nouveau comme un tout.

En dialogue avec l'art vers l'intérieur et l'extérieur

Comment puis-je en tant que thérapeute (engagé sur le terrain social), en tant qu'accompagnateur, donner vie à un espace qui permette à l'autre d'oser découvrir quelque chose en lui-même ? L'art est un médium parfaitement approprié car la gestion de la couleur et du matériau s'adresse aux facultés d'improvisation, à

« l'enfant intérieur », à cet être qui n'observe, ne cerne et ne juge pas encore son monde de façon rationnelle. L'enfant intérieur nous aide, quand nous « jouons », quand nous explorons un matériau, quand nous acceptons l'inconnu, ce que peut-être nous avons oublié depuis la lointaine époque de notre enfance. L'enfant intérieur m'aide à observer avec curiosité une tache de couleur et à me demander quelle sorte d'être elle peut bien être.

La créativité et le travail de création artistique élargissent le monde de mes idées bien arrêtées. J'acquière le courage d'avoir des pensées neuves, de tenter des choses dont je n'ai pas l'habitude, des choses qui maintiennent ma vitalité et me permettent ainsi de devenir pleinement homme. Par l'art, il est possible de contacter des impressions multiples et de les rendre aptes à devenir outils de communication en absence de mots pour les exprimer. Tout processus créatif naît des forces intérieures (intuition, volonté, joie, courage, capacité de ressentir les choses, etc.). À la frontière entre le chaos et l'ordre, il se situe dans le champ de tension de la vie des sentiments.

En ce sens, le travail artistique et créatif est d'une importance fondamentale pour l'évolution de l'être humain. Que ce soit sur une feuille de papier ou dans le quotidien de la vie avec les autres, trouver les solutions qui s'imposent exige du courage et demande d'être prêt à vaincre ses limites (et ses habitudes), tant intérieures qu'extérieures.

Voici pour conclure ce qu'exprime une personne qui séjourne dans notre institution: « Les séances d'atelier sont des heures bénies ! J'ai une activité artistique, je peux créer, exprimer mes idées avec différents matériaux. Mon imagination se libère, je peux plonger en moi, comme je suis. Et tout le monde l'accepte. Tout cela me donne beaucoup de plaisir et je ne m'énerve plus aussi facilement. Je suis contente de voir ensuite mes images au mur et il arrive même qu'elles soient vendues ! »

Avez-vous trouvé comment relier les points entre eux ? Si c'est le cas, bravo ! Car, à l'évidence, vous vous êtes dépassés et vous avez utilisé votre potentiel créatif pour penser autrement que vous en avez l'habitude ! (Voir figure 2 ci-contre).

Maja Seifert Metz
Éducatrice sociale et art thérapeute, SAB
centre de travail et de formation sociothérapeutique Im Grütt

Il me semble que dans l'expression artistique des personnes en situation de handicap émerge quelque chose en lien avec des processus de résistance, de crise et de conflits, comme dans chaque forme d'art qui nous émeut. C'est cela qui rend plus parfait ce qui est imparfait, plus profond ce qui est naïf, plus complexe ce qui est simple. Ce n'est qu'à cette condition que, comme le pensait Beuys, 'chaque être humain devient artiste'. Citation de von Rüdiger Grimm

CELLULE DE PRÉVENTION DE LA VIOLENCE ET DE L'EXPLOITATION SEXUELLE

Je souhaite féliciter l'Union à l'occasion de ses 50 ans ainsi que la cellule de prévention pour ses 10 années d'existence, 10 ans au cours desquels elle a obtenu de nombreux résultats : elle a su sensibiliser, percevoir la situation et indiquer des pistes dans la mise en œuvre de la prévention de la violence. La création de cette cellule remonte à un cas de violence vécu dans une institution et correspond à une décision juste et fondée. Un nouveau cas a été rendu public début 2011, celui d'un thérapeute qui, en 29 ans, s'est rendu coupable d'abus sexuel sur plus de 100 personnes dans plusieurs institutions.

Le moment est venu de prendre un temps de réflexion et de se demander si la prévention sert véritablement à quelque chose. Peut-elle réellement empêcher la violence, ou est-elle devenue un slogan qui, aussi juste qu'il sonne, servirait plutôt à calmer les esprits en fonction de l'adage : « On a fait quelque chose. » ? En premier lieu, la prévention n'est effective que si nous posons un acte : c'est une tâche qui nous concerne tous. Nous n'avons pas le droit de nous taire quand nous avons connaissance de comportements répréhensibles dans l'attitude d'un collaborateur ou quand nous voyons que des collaborateurs et des résidents sont exposés à des violences. Pour créer enfin une sécurité de droit, je réclame solennellement une loi sur l'obligation de dénoncer des agressions sexuelles. Cela m'amène au deuxième point : la prévention est une tâche que nous ne pouvons réaliser seuls. La société doit nous donner les moyens appropriés, le législateur doit créer les conditions légales et la prévention doit s'ancrer dans les structures sociétales. Les mandats de travail et la formation doivent être conçus de façon adéquate. La prévention doit représenter un enjeu qui en vaut la peine, tant pour les institutions que pour chacun des collaborateurs.

Prévenir, c'est agir!

La prévention de la violence est comparable à mes yeux à la prévention contre les avalanches : les mesures prises séparément n'atteignent leur but qu'à travers une stricte synergie. La prévention des avalanches ne saurait commencer quand la couche de neige a déjà plusieurs mètres de hauteur. Et malgré toutes les mesures préventives, on déplore toujours des victimes et des dommages. Faut-il y voir un signe de leur inutilité ? On cherche au contraire des améliorations et on tire des cas rencontrés les leçons nécessaires. Qu'en est-il dans le domaine de la prévention de la violence ? Je ne voudrais pas trop en rester aux erreurs du passé mais plutôt regarder vers l'avenir. Il nous faut avoir une vision de ce que nous pouvons atteindre par la prévention de la violence. Le cas de H.S n'aurait pratiquement pas pu être découvert si deux adolescents porteurs d'un handicap n'avaient pas bénéficié d'éducation sexuelle.

La prévention de la violence suppose que tous ses acteurs parlent « le même langage », une tâche que nous ne pouvons entreprendre

que tous ensemble. Les personnes avec handicap, en particulier celles qui sont concernées par la violence, doivent être associées à chaque étape aux mesures mises en place. La prévention de la violence n'est pas quelque chose que des « experts » mettraient en œuvre à l'attention d'autres personnes. Les meilleurs conseillers sont les personnes concernées, elles connaissent les conséquences et savent comment les coupables ont agi. La cellule de prévention en a pris la mesure et définit actuellement les étapes qui permettront la participation des victimes. La protection globale contre la violence est un droit de l'homme, comme l'exigent la convention des droits de l'enfant et celle des droits des personnes avec handicap promulguées par les signataires des Nations Unies.

La prévention de la violence est une tâche à mener de façon continue. Des incendies ne cessent de se déclarer, et cela malgré les pompiers, malgré les mesures préventives d'ordre technique. De la même façon, il y aura toujours des victimes d'actes de violence. Leur accompagnement nous place devant d'immenses défis. Les spécialistes doivent disposer des connaissances requises en matière de troubles post traumatiques.

Un dernier point concerne le rapport avec les professionnels du handicap lors d'agressions à caractère sexuel. Là aussi se pose la question des mesures de prévention à mettre en œuvre. Je pense que personne ne conteste que le législateur se doit d'interdire à tout professionnel coupable de tels actes d'exercer sa profession, décision qui exclut tout travail bénévole ou rémunéré avec des personnes en situation de handicap. Au-delà, se pose pour les associations professionnelles la question de l'aide à apporter à des personnels en difficulté avant que le comportement répréhensible ne soit commis. Il est nécessaire de développer et de mettre en œuvre des dispositifs adéquats en collaboration avec des organes de surveillance. Les statistiques montrent clairement que de tels programmes ont une haute efficacité et des effets très positifs.

La cellule de prévention est un espace réunissant des compétences plurielles au cœur du travail avec les personnes en situation de handicap. Je remercie les collaborateurs de cette cellule pour leur engagement et leur travail. Je les remercie aussi au nom des personnes en situation de handicap et de leurs proches ; quiconque est concerné par la violence sait prendre la mesure de ce qu'un partenaire compétent et empathique peut représenter.

Dr. med. Werner Tschan MAE, Bâle

Le Docteur Werner Tschan est auteur d'ouvrages sur la violence sexuelle, manuel pour la prévention des agressions sexuelles auprès personnes en situation de handicap. Berne, Huber 2012

L'UNION, UNE AIDE À LA NAISSANCE ?

La démarche Chemins vers la Qualité

La façon dont une union associative se saisit des initiatives individuelles de ses membres témoigne de sa force et de sa vitalité. L'histoire de la démarche qualité « Chemins vers la Qualité » en est un exemple.

La démarche « Chemins vers la Qualité » est née et s'est développée à partir de 1995 à l'initiative de différentes personnes liées aux domaines de la pédagogie curative, de la psychothérapie et d'autres questions sociales. L'idée d'« assurance qualité » jusqu'alors étrangère à la profession suscita l'intérêt de quelques personnes qui formèrent un groupe totalement libre dans le but de chercher elles-mêmes une réponse à la question soulevée. Le groupe de travail « Chemins vers la Qualité » commença son activité en 1996, indépendamment de tout mandat, mais en échange ouvert avec l'Union (vahs).

L'enjeu consistait alors à mettre en lumière l'unilatéralité de l'acceptation générale de « qualité » – uniquement orientée vers les processus de production dans son aspect réducteur quant à l'optimisation et au contrôle des procédures et de montrer clairement ses limites vis-à-vis des fondamentaux de la pédagogie curative et de la psychothérapie. Il s'agit essentiellement en la matière d'animer dans l'enfant ou l'adulte des processus et des forces qui permettent à la personne de faire elle-même les pas correspondant à son être et à sa situation propre. Cette prestation centrale ne peut être réalisée que par la personne accompagnée elle-même. L'accompagnant, lui, met son action, les motivations de son agir au service de cette prestation personnelle. La condition pour cela est la relation dans laquelle l'enfant ou l'adulte ouvre son être avec confiance pour accueillir ce service.

C'est ainsi que fut créé le concept de « prestation relationnelle de service » qui décrit un axe central du processus de travail dans la pédagogie curative et la psychothérapie. Au cours du travail, cette acceptation de la qualité fut mise en lien avec le cadre social qui rend possible la mise en œuvre pratique de la pédagogie curative et de la psychothérapie. On décrit les conditions essentielles ouvrant aux collaborateurs la possibilité et le soutien nécessaires à la mise en œuvre de la prestation relationnelle de service en présence adéquate et créativité renouvelée. C'est ainsi que fut élaboré le manuel de travail « Chemins vers la Qualité » dans lequel sont décrites de façon différenciée les conditions internes aux institutions (« intérieures ») et également externes (« extérieures ») d'un travail qualitatif.

La société d'audit « Confidentia » fut ensuite créée dans le but de se faire périodiquement une image des processus à l'œuvre dans le champ social.

L'Union et « Chemins vers la Qualité »

L'Union exerça un soutien actif tout au long des quatre années de l'élaboration de « Chemins vers la Qualité » et au cours de la phase de formation et d'introduction qui suivit.

De même que la prestation relationnelle de service décrite plus haut est tributaire d'un cadre social, l'Union représenta dès l'origine, à travers son attitude empreinte d'intérêt et de reconnaissance, une enveloppe chaleureuse autour de cette initiative individuelle qui se concrétisait et se développait de plus en plus ; une enveloppe « au service de... » qui n'essaya jamais d'influencer voire de s'emparer du travail. Cette attitude qui laissait libre est allée jusqu'à la liberté que l'Union laissa à ses membres du choix d'une démarche qualité lorsque l'Office Fédéral des Assurances Sociales rendit celle-ci obligatoire pour toutes les institutions.

C'est ainsi qu'on peut voir la posture de l'Union comme celle d'une « aide à la naissance ». La courageuse confiance exercée par l'Union à l'égard de cette initiative individuelle devenue entre temps une fondation indépendante, la Fondation « Chemins vers la Qualité », a permis à celle-ci de développer sa propre efficacité. L'Union a réalisé au mieux ce que la démarche « Chemins vers la Qualité » porte comme intention première.

Thomas Schoch
Directeur de l'école, Institut St. Michael

UNION SUISSE POUR LA PÉDAGOGIE CURATIVE ET LA SOCIOTHÉRAPIE ANTHROPOSOPHIQUE (VAHS)

On compte actuellement parmi les membres de l'Union plus de 40 institutions pour personnes en situation de handicap et environ 300 membres individuels.

Objectifs

Améliorer les conditions de vie de personnes ayant besoin de soutien, représenter leurs intérêts au niveau légal et public. Encourager leur autonomie, soutenir l'inclusion et l'intégration de personnes en situation de handicap.

Cultiver, soutenir et développer la pédagogie curative, l'éducation sociale, la sociothérapie anthroposophique et leur lien avec les évolutions du monde professionnel. Favoriser la qualification des collaborateurs en fonction de la spécificité de leur tâche.

Représenter les enjeux de la pédagogie anthroposophique au grand public et aux autorités.

Réseau

L'Union est une plateforme d'institutions d'orientation anthroposophique réunies dans le but d'échanger des informations, des expériences, de travailler au niveau national et de cultiver des contacts mutuels.

L'Union recherche et soutient la coopération interdisciplinaire avec des spécialistes non anthroposophes. Elle cherche à s'intégrer dans le discours professionnel actuel.

L'Union soutient les recherches en cours dans les domaines de la pédagogie curative anthroposophique, de l'éducation sociale et de la sociothérapie. Elle soutient les travaux européens et internationaux, collabore avec la Conférence pour la pédagogie curative et la sociothérapie de la Section médicale du Goetheanum, Dornach, ainsi qu'avec l'ECCE (European Cooperation in Anthroposophical Curative Education and Social Therapy), qu'elle soutient également financièrement.

Secrétariat

- Il est responsable de la mise en réseau, de la coordination et de l'organisation de l'ensemble des activités de l'Union.
- Il centralise et élabore les besoins et les souhaits des membres du Curatorium.
- Il entretient des liens avec d'autres organismes, unions professionnelles, représentants d'intérêts et autorités, tant au niveau national qu'international.
- Il édite les Nouvelles de l'Union (Vahs-Mitteilung) et la newsletter électronique.
- Il organise régulièrement et en fonction des besoins des rencontres spécialisées, des formations continues et des rencontres de partage d'expériences.

Curatorium

Les institutions membres de l'Union constituent un organe de travail nommé « Curatorium » qui se donne pour tâche de travailler à des thématiques professionnelles, des questions d'actualité et des enjeux sociaux. Les rencontres régulières des délégués permettent de travailler sur des thèmes actuels, d'échanger des informations et des expériences et de cultiver les relations en réseau.

Commissions

Des commissions et groupes spécialisés suivent attentivement les évolutions actuelles, travaillent sur les fondements et les mettent à disposition des institutions membres de l'Union.

Cellule de prévention

La cellule de prévention de la violence et des abus sexuels constitue une antenne de conseil et d'information sur toutes les formes de violence. Elle accompagne et soutient les institutions dans la mise en œuvre professionnelle des objectifs définis dans les engagements des institutions dans le domaine de la prévention de la violence et des abus sexuels. La cellule organise régulièrement des formations continues au niveau régional et national sur les thèmes de la prévention, de la relation et de la sexualité.

Éléments clé

- Vison de l'être humain dans sa globalité, corps âme, esprit
- Estime et respect de l'individualité de chaque être humain, reconnaissance du droit à l'intégrité physique, psychique et spirituelle

- Prise en compte des ressources présentes en chaque être humain et soutien de son évolution biographique personnelle
- Etablissement d'une relation dialogique pour permettre une autonomie et une autodétermination aussi grandes que possible
- Reconnaissance des personnes ayant besoin de soutien en tant que partenaires disposant des mêmes droits dans la vie sociale, économique, culturelle et spirituelle
- Encouragement de l'inclusion et de l'intégration dans tous les domaines de la vie publique

Les membres de l'Union considèrent la vision anthroposophique de l'être humain et du monde ainsi que la pédagogie curative, la sociothérapie et l'éducation sociale qui en résultent comme leur base de travail commune.

Pour plus d'informations sur l'Union :
www.vahs.ch

Secrétariat vahs

Beitenwil, Postfach 55, 3113 Rubigen,
Tel. 031 838 11 29
info@vahs.ch, www.vahs.ch
IBAN: CH93 0900 0000 4003 2435 9



Remerciements

Je remercie chaleureusement toutes les personnes qui ont contribué à la réalisation de cette brochure commémorative. Un remerciement particulier va à tous les auteurs des rapports publiés. Merci aussi à Helen Baumann, qui a contribué à travers maintes idées à la naissance de cette publication. Je souhaite adresser un remerciement particulier à Brigitte Kaldenberg pour son grand soutien lors de la rédaction des textes, sa lecture critique et attentive de chaque contribution ainsi que ses propositions quant à quelques ajustements et améliorations. Un grand merci également à Renata Fischer pour la relecture et à Isabelle Dupin pour la traduction. Matthias Spalinger, Administrateur de l'Union

Impressum

Edition: vahs, Postfach 55, 3113 Rubigen
Tel. 031 838 11 29, Mail info@vahs.ch
Rédaction: Matthias Spalinger
Photos: Matthias Spalinger. Portraits pour les citations pages 8, 14, 22, 25 und Fotos Seiten 9, 10, zfg.
Traduction française: Isabelle Dupin, Relecture Jean-Claude Hucher
Conception: Lorenz Jaggi, Michael Bader, www.consign.ch
Impression: www.schneiderdruck.ch

Nous remercions la Freie Gemeinschaftsbank de Bâle pour son soutien à la réalisation de cette brochure.



Freie Gemeinschaftsbank



aboyer
Wolke
Willems & Wimmer
Haus Spalens
Bunat Eckmeyer
ann
ann.
5
Fellen
Balastei
Mer
er-van Toupe

J. Wallenstein
E. Ulrich
A. Müstöt
M. Eugster
Dr. Jensen
R. Haack

Uvahs

Union suisse pour la pédagogie curative
et la sociothérapie anthroposophique